



MISE À JOUR 19 MARS 2020

Mesures de l'Évêque de St-Jérôme pour toutes les activités dans le diocèse
(*Pandémie Covid19*)

1. Conformément au communiqué émis par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, en date du 15 mars 2020, je maintiens l'annulation de toutes les célébrations et toutes les activités publiques dans les églises de mon Diocèse, comme c'est le cas dans toute la province de Québec, en union avec tous mes frères évêques du Québec.
2. Pour éviter tout rassemblement, je demande la fermeture des églises les fins de semaine. J'encourage les fidèles à s'unir à la célébration dominicale offerte soit à la télévision ou par la communication internet.
3. Je célébrerai sans le concours des fidèles la messe chrismale jeudi saint le 9 avril; les huiles nouvelles seront donc disponibles à l'évêché par la suite.
4. J'invite les prêtres à célébrer le Triduum pascal sans le concours des fidèles, en union spirituelle avec ceux-ci.
5. Je suspens la contribution diocésaine (cathédralique) des paroisses pour les mois d'avril et de mai, afin de les soutenir dans leur manque à gagner des collectes dominicales. J'encourage les fidèles à soutenir leur paroisse en maintenant leur contribution par un autre moyen que la collecte dominicale. En toute solidarité avec mes paroisses, le Diocèse puisera directement le manque à gagner dans son patrimoine.
6. J'invite les différents services d'aide alimentaire à poursuivre leurs activités dans le respect des normes gouvernementales, c'est-à-dire sans rassemblement. S'ils le jugent opportun ou possible, ils pourraient donner des rendez-vous individuels aux personnes faisant partie de leur clientèle. Toutes les activités de financement où il y a concours de personnes (comme les friperies) sont évidemment interrompues.
7. Toute fabrique qui songerait à bénéficier du programme d'assurance chômage pour une mise à pied temporaire dans son personnel doit le faire en étant accompagnée par la direction des ressources humaines du Diocèse (Mme Francine Valiquette).
8. Toutes nouvelles mesures de l'État devront être observées en priorité.

Ces mesures demeurent en place jusqu'à une nouvelle communication de ma part.

+ Raymond Poisson

† Raymond Poisson, évêque de Saint-Jérôme